NUMERO XVIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 2. Mars 1804.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du* 15. *Janvier.*

„ DEPUIS la fin du mois passé, le Gouvernement *Ottoman* est informé de l'acquiescement formel des Beys d'*Egypte* à la dernière Convention, conclue ici par leurs Plénipotentiaires. Les choses ont aussi-tôt changé d'aspect en cette Province; en ce que les *Mamelouckes* & les *Arnautes* se sont retirés à quelques lieues d'*Alexandrie*, & que toutes hostilités ouvertes, entre eux & les Troupes *Turques*, ont cessé. Mais il n'en a pas moins continué de subsister plusieurs différends particuliers entre les Commandans *Ottomans* & les Chefs des ci-devant Insurgés. Ces différends semblent même avoir besoin de l'intervention efficace de la *Porte*, pour être applanis. Peut-être est-ce bien en partie la faute du Gouverneur *Turc* d'*Alexandrie* lui-même, *Ali-Pacha*, à en juger par les plaintes réitérées des Consuls étrangers sur ses vexations. Ces Consuls ont fait les plus vives représentations aux Ministres des mêmes Nations à *Constantinople*, afin qu'ils leur procurent satisfaction pour les torts, qu'*Ali-Pacha* leur a fait éprouver. "

„ En même tems avec ces avis, la *Porte* a reçu celui de la mort du fameux Rebelle *Abdul-Wechab*, retiré dans les Déserts de l'*Arabie*, après sa dernière défaite. Il a été assassiné par *Hadgi-Osman*, Musulman de la Secte d'*Ali*. Les circonstances de cet événement, qui a délivré la *Porte* à l'improviste d'un Ennemi redoutable, sont rapportées de cette manière. *Abdul-Wechab*, dit-on, avoit profané le Tombeau d'*Ali*; ce qui avoit excité la fureur des Sectateurs de ce Prophète, sur-tout celle d'*Hadgi-Osman*, qui résolut de venger les cendres d'*Ali*. Il traverse le Désert de l'*Arabie* sur un Dromadaire, entre dans la Tente d'*Abdul-Wechab*, pendant qu'il faisoit sa prière, & lui enfonce un *Cangiar* dans la poitrine. Le Frère d'*Abdul-Wechab* accourt; il est tué avec le même *Cangiar*; Mais des Soldats arrivent, se jettent sur l'Assassin, le tuent à coups de lances & le mettent en morceaux. "

EXTRAIT d'une Lettre de CORFOU *du* 16. *Janvier.*

„ Un incident d'une nature délicate est pu troubler le repos extérieur de cette République; mais elle a dû encore au Plénipotentiaire *Russe* le bonheur de voir tout danger éloigné. Depuis dix ans, les Habitans *Grecs* de *Sulli* (endroit situé dans l'ancienne *Epire*) défendoient leur Pays contre le puissant Gouverneur *Turc* de *Janina*, *Ali-Pacha*. Obligés à la fin de céder à la supériorité des Forces de ce dernier, ils se retirèrent dans les Villes voisines, qui autrefois appartenoient à l'Etat *Vénitien*, & auxquelles les Conventions, conclues entre les Cours Impériales de *Pétersbourg* & de *Constantinople*, ont garanti le privilège de se gouverner elles-mêmes, sous la protection de la *Sublime-Porte*. *Ali-Pacha* ayant assiégé ces Villes, les *Sulliotes* fugitifs ne s'y crurent plus en sûreté; ils se dispersèrent la plûpart, & ceux-ci vinrent ensuite se retirer tous dans les Isles *Ioniennes* adjacentes. Le Gouvernement *Sept-Insulaire* fut fort en peine de voir arriver un si grand nombre de Réfugiés; & cette affluence l'inquiétoit d'autant plus que le District de la *Parga* étoit, pour la même cause, menacé par les Forces d'*Ali-Pacha*. Dans cette conjoncture le Sénat s'est trouvé ou ne peut plus embarrassé; il devoit ou refuser un asyle à la foule croissante de malheureux, ou exposer l'Etat au mécontentement de la *Porte* en les recueillant. Le Sénat se détermina donc à avoir recours au Ministre-Plénipotentiaire de *Russie*, le Comte de *Moceniго*. Celui-ci ouvrit sur-le-champ une Négociation avec *Ali-Pacha*, & expédia en même tems différents Couriers aux Villes ci-devant *Vénitiennes* de la Terre-ferme *Ottomanne*. Ces démarches ont eu le meilleur succès; elles ont amené la suspension immédiate de toutes hostilités; de sorte que bien-tôt le Ministre *Russe* a pu rassurer à-la-fois & les Réfugiés, & les Cités menacées, & le Gouvernement *Ionien*. "

De BERNE, *le* 12. *Février.*

L'intéressante Nouvelle de l'évacuation entière très-prochaine des Cantons *Helvé-*

tiques par les Troupes *Françoises* se confirme pleinement. On vient de connoître la Lettre, par laquelle le Citoyen *Berthier*, Ministre de la Guerre à *Paris*, a annoncé cet événement au *Land-Amman* de la *Suisse*, Mr. de *Wattenwyll*. Un Courier extraordinaire, arrivé en trois jours de *Paris* à *Berne*, a apporté la dite Lettre au Chef-Magistrat de la Confédération, qui aussitôt, par des Exprès, a fait part de son contenu aux Gouvernemens Cantonaux. D'après la Circulaire du *Land-Amman*, le Ministre de la Guerre de la République *Françoise* écrivoit ce qui suit.

„ *A la suite de l'assurance donnée au* Premier-Consul, *qu'il règne actuellement une parfaite tranquillité dans la* Suisse, *il a jugé superflu le séjour ultérieur des Troupes* Françoises *dans ce Pays: Le* 12me *Régiment de* Hussars, *qui a été transformé dans le* 30me *Régiment de Dragons, a en conséquence reçu l'ordre de se rendre dans une Place de* France: *Le même ordre a été donné à ce qui se trouve encore de la* 27me *Demi-Brigade en* Helvétie. "

„ *Le* Premier-Consul *a chargé expressément à cette occasion le Ministre de la Guerre d'annoncer à Son Exc. le* Land-Amman, *que, dans tous les cas, où les Troupes* Françoises *pourroient être jugées nécessaires pour le maintien de la tranquillité & de l'Acte de Médiation, également important pour l'intérêt de la République* Françoise *& celui de la République* Italienne, *aucun sacrifice ne sera trop grand au* Premier-Consul *pour assurer le repos de la République* Helvétique. "

Le nombre des Troupes *Françoises*, stationnées en *Suisse*, se réduisoit, dans ces derniers tems, au 30me Régiment de Dragons & à trois Compagnies seulement du 27me Régiment d'Infanterie. Celles-ci, partagées en divers Détachemens, sont déjà parties pour *Huningue*. Les Dragons doivent se mettre en marche le 16. de ce mois, & prendre la route de *Genève*.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 5. Ventôse (25. *Février.*)

„ Il n'y a guères rien à ajouter d'important aux détails connus des découvertes & poursuites concernant le Complot dénoncé, si ce n'est que la Police a fait arrêter à *Strasbourg*, dans les derniers jours de *Pluviôse*, la Dame *Lajollais*, des Papiers de laquelle on s'est saisi en même tems. " Cette Da-
„ me (suivant le *Moniteur*) étoit de re-
„ tour de *Londres* depuis six mois. Elle
„ venoit de recevoir de l'argent, & se dis-
„ posoit à partir pour *Paris*, où elle de-
„ voit voir son ancien Amant *Pichegru*."

Une plus ample matière continuë, en attendant, d'être fournie par les félicitations qui sont adressées sans cesse au *Premier-Consul*, comme à Madame *Bonaparte*, sur l'heureuse découverte de la Conspiration. Quelques-unes semblent mériter encore d'être plus particulièrement remarquées. Telles sont celles du Clergé de la Capitale au *Premier-Consul*; ce Corps lui a été présenté avant-hier par le Cardinal *de Belloy*, Archevêque de *Paris*, qui s'est exprimé en ces termes. "

„ CITOYEN PREMIER-CONSUL. Nous venons vous présenter l'hommage de nos respects & de notre attachement; nous venons vous féliciter, & nous féliciter avec vous, de la découverte d'une Conspiration qui, en attaquant le Chef de la République, attaquoit tous ses Membres. Aurions-nous pu penser, qu'il existât des *François* capables d'oublier vos bienfaits! Quant à nous, Ministres de la Religion, nous nous ferons toujours gloire d'annoncer au Peuple confié à nos soins, qu'il vous doit soumission & reconnoissance. Nos exemples & nos discours lui enseigneront, qu'il doit remercier la Providence de vous avoir placé à la tête du Gouvernement; c'est-vous qui avez rétabli le Culte, les Loix, le bon-ordre, la paix & la tranquillité intérieures, & qui enfin avez élevé la *France* au plus haut degré de gloire & de grandeur; nous ne cesserons d'invoquer le Ciel pour la précieuse conservation de vos jours. Ces sentimens sont profondément gravés dans mon coeur; ils le sont dans ceux de tout le Clergé de la Capitale, & c'est pour moi une bien douce consolation de vous en présenter le témoignage. "

„ Deux jours plutôt les Officiers de la Garde *Consulaire* eurent dans le même but une Audience de Madame *Bonaparte*. Voici leur Compliment & la Réponse, communiqués le lendemain aux Corps de la Garde.

GARDE DU GOUVERNEMENT. *Extrait de l'*Ordre du jour *du* 2. Ventôse *an* 12.

„ Les Officiers de la Garde ont été présentés hier à Mme *Bonaparte*. Le Général-Commandant *Beffières* lui a adressé la parole en ces termes, au nom du Corps: "

„ MADAME, *En apprenant l'affreux Complot tramé contre la vie du* Premier-Consul, *sa Garde a frémi d'indignation, L'ame pleine de ses bienfaits, les Officiers de ce Corps fidèle & dévoué viennent dans cette circonstance vous faire hommage de leurs sentimens. Ils sentent combien est précieux pour la* France *le dépôt, dont la garde leur est confiée. Nous serons toujours la Colonne de Granit contre les Ennemis du* Premier-Consul, *qui sont ceux du Peuple* François. *Permettez-nous*, MADAME, *de vous offrir les vœux*

que nous faisons pour votre bonheur & celui de votre Famille."

„ Mme *Bonaparte* a répondu en ces termes, avec le ton de la plus grande sensibilité: "

„ *Je suis on ne peut plus sensible aux sentimens que vous venez de m'exprimer au nom des Officiers de la Garde. Je n'oublierai de ma vie les marques d'affection & de dévouement, qu'ils ont donnés au* Premier-Consul *dans une circonstance aussi pénible pour mon cœur. Je dois ajouter & je me plais à le dire, que la Famille chérie a toujours trouvé le Soldat, dont il connoît, plus que personne, la vertu & le dévouement à l'Etat & à lui; & les Soldats de la Garde sont les frères de notre grande Famille.* "

„ Les Adresses de félicitation, arrivant au *Premier-Consul* des Départemens & des Armées, seront bientôt innombrables. On ne finiroit pas, en voulant entreprendre d'en faire seulement l'énumération. Déjà on lit celles des Administrateurs Départementaux, Municipaux, Juges Civils, d'*Orléans*, *Chartres*, *Meaux*, *Douai*, *Havre*, *Amiens*, *Bar-sur-Ornain*, *Metz*, *Tours*, *Sedan*, *Angers*, *Montreuil-sur-Mer*, *Caen*. Les Armées de terre & de mer, non-seulement leurs grandes Divisions, mais aussi leurs Subdivisions, & même les Corps particuliers de ces dernières, ont également commencé à s'acquitter de la même dette. Nous restreignant en général à cette indication, nous croyons cependant devoir faire connoître encore l'Adresse remarquable de l'Etat-Major de la Flottille Nationale, envoyée au *Premier-Consul* au nom de cet Armement tout entier. Elle est de la teneur suivante. "

Au Premier-Consul. — Boulogne, *le* 1. Ventôse *an* 12. *de la République.*

„ Citoyen Premier-Consul, La Flottille Nationale a appris, avec la plus vive indignation, l'horrible attentat dirigé contre votre Personne. Comme tous les Corps de l'Armée & comme tous les Citoyens, nous avons frémi des dangers que vous avez couru; mais, placés en face de cette Terre ennemie qui bientôt sera témoin de ce que peut la valeur *Françoise*, guidée par la vertu & la bonne-foi, contre le crime & le parjure, — nos ames se sont senties particulièrement émues, en réfléchissant, qu'une Conspiration, dont l'atrocité redouble par le mélange inconcevable des Complices, alloit mettre un terme aux destinées prospères de la *France*, & que cette Flottille, rassemblée par vos soins, ne devant son existence qu'à votre génie, *se seroit trouvée hors d'état de remplir la carrière glorieuse, que son Héros-Créateur devoit seul lui faire entreprendre.* Grâces soient donc rendues au Dieu de nos Armées, qui a voulu vous conserver pour nous conduire à la Victoire! "

„ Oui, Citoyen Premier-Consul, la Flottille *franchira le court espace*, qui la sépare de ces bords destinés à être un nouveau théâtre de Triomphes pour les braves Armées de la République. Vainement les Flottes ennemies tenteront d'empêcher le passage: *Vous l'avez calculé; les moyens sont prêts; ordonnez, & le succès prouvera à l'Europe entière, que tout est possible, quand votre génie conçoit & que des François exécutent.*"

Salut & respect,

(*Signé*) E. Bruix; Lacrosse; Larond, *Chef de l'Etat-Major-Général de la Flottille Nationale*; Combes, *Directeur-Général de la Flottille de Transport*; Murret, *Commandant de la Flottille*; G. Morard, *Adjoint-Commandant*; *&c. &c.*

„ Le Cardinal Archevêque de *Paris* ne s'est pas borné à complimenter le *Premier-Consul*, à la tête du Clergé de la Capitale. D'après un Mandement de ce Prélat du 30. *Pluviôse*, il sera chanté demain, Dimanche, dans toutes les Eglises de son Diocèse, une Messe d'Actions de grâces, pour remercier Dieu de la découverte de la Conspiration, tramée contre les jours du *Premier-Consul*. Le même Service extraordinaire sera célébré à la-fois dans les Eglises du Diocèse Episcopal d'*Orléans*, en vertu d'un Mandement semblable de l'Evêque *Bernier*, Titulaire de ce Siège. Ces exemples aussi vont sans doute être imités généralement, d'autant plus que le Rapport du Grand-Juge, relatif au Complot, a été envoyé à tous les Evêques de *France* par le Conseiller-d'Etat *Portalis*, chargé de toutes les affaires concernant les Cultes. "

„ Parmi les suites les plus immédiates des circonstances actuelles paroît devoir être l'augmentation du nombre de Troupes de la Garde-Consulaire. On vient d'afficher, par ordre du Préfet de la *Seine*, un Arrêté du Gouvernement pour la formation de deux nouveaux Corps, qui seront attachés à la dite Garde. Ils porteront le nom de *Vélites*, celui des Soldats *Romains* armés légèrement, qui dans la Milice de l'ancienne *Rome* étoient ce que sont les Troupes légères dans les Armées d'aujourd'hui. Chacun des deux Corps sera composé de 800. Hommes, pris parmi les *Conscrits* non-actifs des années 9, 10, 11. & 12, & fournis en nombre à-peu-près égal par tous les Départemens. Ils recevront l'instruction convenable à leur âge & à leur profession.

Le tems de ce ſervice leur ſera compté comme s'ils étoient à l'Armée; & ceux, dont la conduite aura été ſans reproche, pourront entrer dans la Garde des Conſuls. L'un de ces Corps ſera ſtationné à *Saint-Germain-en-Laye*, l'autre à *Fontainebleau.*"

„ Il y a, enfin, un avis de *Breſt*, qui dans le moment préſent, plus que dans un autre, devoit attirer l'attention. Le *Moniteur* le rapporte dans les termes ſuivans, ſous la date du dit Port le 26. *Pluviôſe.* „ Une Commiſſion Militaire Navale a été „ réunie en Rade à bord de l'Escadre par „ ordre du *Premier-Conſul.* On avoit arrê„ té un nommé *Marchand*, ayant fait par„ tie des Bandes de *Chouans*, & s'étant em„ barqué ſous un faux nom. Cet Hom„ étoit accuſé d'avoir mis le feu à un V„ ſeau dans le Port: On s'étoit apperç„ tems de ſon Attentat. Il a été condam„ né à mort, & a ſubi ſon Jugement.

„ *Cinq p. c. conſ.* 57. Francs 35. Ce„ *Banque de France*, 1105. Francs. "

*** *On apprend, que le célèbre* Fo LENZE, *Médecin-Oculiſte du Gouver ment* François, *va ſe rendre à* Amſterd *dans le commencement du mois de Mars c rant. Cet habile Artiſte eſt le même q rendu dans cette Ville, il y a ſix ans, t de ſervices à l'Humanité ſouffrante. Il pr dra ſon Logement aux* Armes d'Amſterd

---

Les Sieurs COHEN Frères & Comp. *préviennent le Public, par ordre exprès de S. le Roi de* Pruſſe, *que le dernier payement des Emprunts, faits en* Hollande *au nom de Majeſté par* Cohen & Comp., *lequel conſiſte en* 600. *Obligations* N°. 1. *à* 200. N°. 14 *à* 1600. N°. 2801. *à* 3000, *de même que le payement de leurs Coupons-d'intérêt échus, ſeront le* 2. *Avril-prochain & les jours ſuivans par les Caiſſiers* BECK & LODEWYK *Les Propriétaires des Obligations, remboursables depuis les époques d'Avril & de Juin années précédentes, qui ne les ont point préſentées encore pour être remboursées, ſont pr de s'adreſſer aux-dits Caiſſiers* Beck & Lodewyks, *afin d'en toucher le montant.*

HERMAN-ALBRECHT INSINGER, *à* AMSTERDAM, *Directeur de l'Emprunt f les Iſles* Américaines-Danoiſes *de* Ste. Croix, St. Thomas & St. Jean, *fait en l'an* 1770. *par feu Mr.* FRÉDÉRIC BEREWOUT, *& dont les Portions ſont côtées* Litt. *A avertit, qu'il ſera payé à ſon Bureau, du ſçu & avec le conſentement de Mrs. les Comm ſaires, le* 1. *Mars* 1804, *& enſuite tous les Jeudis, depuis* 9. *heures juſqu'à midi, une m née d'intérêts à raiſon de* 6. *pour-cent, en retirant les Coupons échus. En outre, conf mément au Tirage, qui a été fait en préſence de Notaire & Témoins, il ſera rembourſé p lui les* 73. *Obligations ſuivantes; ſçavoir* N°s. 1. 6. 14. 29. 89. 103. 118. 145. 152. 15 162. 174. 211. 225. 231. 276. 278. 283. 314. 331. 336. 337. 365. 368. 383. 387. 4 421. 432. 445. 446. 454. 462. 485. 493. 499. 515. 527. 557. 558. 572. 583. 589. 5 595. 601. 625. 643. 671. 689. 696. 712. 724. 727. 729. 739. 742. 754. 762. 764. 7 771. 773. 775. 777. 783. 789. 793. 794. 799. 808. 810. *&* 813; *ſur leſquelles il ne ſe plus payé d'intérêts que juſqu'au* 1. *Mars courant. L'état de l'Emprunt ſera dépoſé, p la lecture & l'examen de la part des Intéreſſés, depuis le* 1. *Mars juſqu'au dernier Av prochain, à l'Etude du Notaire* Ægidius Hanſſen.

HERMAN-ALBRECHT INSINGER, *à* AMSTERDAM, *Directeur de l'Emprunt f les Iſles* Américaines-Danoiſes *de* Ste. Croix, St. Thomas, & St. Jean, *fait en l'an* 1784. *par feu Mr.* JEAN-FRÉDÉRIC BEREWOUT *& Mr.* PAUL HURGRONJE, *av rit, qu'il ſera payé à ſon Bureau, du ſçu & avec le conſentement de Mrs. les Commiſſaire le* 1. *Mars* 1804. *& enſuite tous les Jeudis, depuis* 9. *heures juſqu'à midi, une année d'i térêts à raiſon de* 6. *pour-cent, échuë alors. En outre, conformément au Tirage, qui été fait en préſence de Notaire & Témoins, il ſera rembourſé les* 6. *Obligations ſuivantes, ſçavoir,* N°s. 105. 312. 492. 511. 522. *&* 534; *ſur leſquelles il ne ſera plus payé d'intérêt que juſqu'au* 1. *Mars de cette année. L'état de l'Emprunt ſera dépoſé, pour la lecture & l'examen de la part des Intéreſſés, à l'Etude du Notaire* Ægidius Hanſſen.

On déſire dans une bonne Maiſon à AMSTERDAM, *en qualité de* Gouvernante, *une perſonne de moyen âge, de la Religion* Réformée *& ayant déjà vaqué quelque tems à l'éducation de la Jeuneſſe. — S'adreſſer, par Lettres affranchies, aux Libraires* CHANGUION & DEN HENGST *à* AMSTERDAM.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO XVIII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 2. Mars 1804.

EXTRAIT d'une Lettre de la NOUVELLE-ORLÉANS, *Capitale de la* Louisiane, *du 2. Décembre* 1803.

LA ceſſion de cette Colonie par l'*Eſpagne* à la *France* vient de s'exécuter formellement. Sa rétrocéſſion par la *France* aux *Etats-Unis* de ce Continent doit s'enſuivre immédiatement. Le Commiſſaire *François*, entre les mains duquel ceux du Roi d'*Eſpagne* ont remis le Gouvernement de la Colonie, n'attend que l'arrivée des Commiſſaires de l'Union *Américaine*, pour les mettre en poſſeſſion du Pays. En cette circonſtance, le premier a rendu la Proclamation ſuivante. "

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOISE.

PIERRE-CLÉMENT LAUSSAT, *Préfet-Colonial & Commiſſaire du Gouvernement François*, *au Peuple de la* LOUISIANE.

"PEUPLE DE LA LOUISIANE, La miſſion, qui m'a fait faire, à travers l'*Océan*, deux-mille cinq-cents lieuës, & qui m'a amené au milieu de vous; cette miſſion, ſur laquelle j'avois fondé de ſi hautes eſpérances & des voeux ſi ſincères pour votre bonheur, eſt aujourd'hui changée; cette miſſion, dont je ſuis en ce moment le Miniſtre & l'exécuteur, eſt devenuë moins agréable, quoiqu'également flatteuſe pour moi; car je trouve une conſolation dans la confiance, où je ſuis, qu'elle doit être en général *plus avantageuſe pour vous*. En vertu de leurs Pouvoirs & de leur autorité, les Commiſſaires de S. M. *Catholique* ont remis entre mes mains ce Pays, & vous voyez par-tout flotter l'Etendard de la République *Françoiſe*; par-tout aujourd'hui vous entendez retentir le bruit du Canon, vous annonçant, que la *France* ſe déſiſte de la Domination ſur cette Contrée. Ce changement eſt près de s'opérer; car je ſuis à la veille de remettre ce Pays aux Commiſſaires des *Etats-Unis*, chargés d'en prendre poſſeſſion au nom de leur Gouvernement: J'attends de jour en jour leur arrivée. "

"Aux approches d'une Guerre, qui éclatoit ſous les plus terribles auſpices, & qui menaçoit les quatre parties du Globe, le Gouvernement *François* avoit tourné ſes regards vers cette Région. Des motifs de prudence & d'humanité, unis à une Politique auſſi éclairée que générale; des motifs, en un mot, dignes de cette Puiſſance qui balance les deſtinées des Nations, ont donné une nouvelle direction aux vuës bienfaiſantes de la *France*, & l'ont déterminée à céder la *Louiſiane* aux *Etats-Unis* d'*Amérique*. Vous êtes ainſi, PEUPLE DE LA LOUISIANE, la preuve intéreſſante de l'Amitié, qui ſubſiſte entre les deux Républiques, & qui ne peut manquer de croître, & de prendre chaque jour plus de ſolidité & de conſiſtance."

"Je vais vous donner connoiſſance du troiſième Article du Traité. Il y eſt dit: "*Les Habitans du Territoire cédé ſeront incorporés dans les* Etats-Unis, *& admis, auſſi-tôt que poſſible, conformément aux principes de la Conſtitution Fédérative, à jouïr de tous les droits, avantages & immunités, dont jouïſſent les Citoyens des* Etats-Unis; *& ils ſeront en même-tems maintenus & protégés dans la jouïſſance entière de leur Liberté, de leurs Propriétés, & de la Religion qu'ils profeſſent.*" Vous vous trouvez donc, PEUPLE DE LA LOUISIANE, inveſti d'un droit aux privilèges d'une Conſtitution libre, & d'un Gouvernement fondé par la Puiſſance, cimenté par les Traités, & confirmé par une longue expérience. Vous allez faire partie d'une Nation, déjà conſidérable par ſa population, déjà puiſſante & renommée par ſon caractère entreprenant, ſon induſtrie, ſon patriotisme & ſes lumières, & qui, dans ſa marche rapide, paroît devoir arriver au plus haut degré de ſplendeur, & au rang le plus élevé où une Nation ſoit jamais parvenuë. Sa poſition eſt en même-tems ſi heureuſe, que ſon bonheur ne peut, dans la ſuite, être diminué par ſa proſpérité & ſes ſuccès." (*Le reſte ci-après.*)

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* PARIS *juſqu'au* 5. Ventôſe (25. *Février* 1804.)

" Les dernières Séances du *Corps-Légiſlatif* ont peu fixé l'attention, abſorbée par les grands intérêts du moment. Ces Séances n'ont pas laiſſé cependant d'être en partie aſſez remplies d'affaires. Elles ont continuellement été occupées par l'adoption de differents Projets de Loi, par la préſentation ſur-tout de pluſieurs autres. Mais tous ces Projets ont été du genre purement Adminiſtratif, la plûpart encore deſtinés ſeulement à pourvoir à des beſoins locaux. Ainſi le Gouvernement a propoſé hier à la Légiſlature d'autoriſer l'ouverture & la conſtruction, en Chauſſée pavée, d'une Route entre *Maeſtricht* & *Tongres*, aux fraix du Département de la *Meuſe-Inférieure*, comme d'aſſurer la réparation & l'entretien des Digues & Jettées ſur les Côtes Maritimes du Département de la *Lys*, au moyen d'Impoſitions ſpéciales à aſſeoir ſur les Habitans de ce Pays. Le changement de ſix a amené auſſi celui de la moitié des Vice-Préſidens & Secrétaires du *Corps-Légiſlatif*. Les Citoyens *Geoffroy* & *Saget* (de *Nantes*) partagent, depuis, les honneurs de la Vice-Préſidence. En même tems le *Tribunat* a renouvellé une partie de ſon Bureau:

Il a porté au Fauteuil le Citoyen *Duvidal*, à la place de *Jaubert*. Cette Assemb… pendant le mouvement des jours passés, a eu à s'occuper de l'importante matière… nances publiques. La Loi Financière de cette année, renfermant le Tableau … des besoins & des moyens de l'Etat, après avoir été présentée le 24. *Pluviôse* … *gislateurs*, a été renvoyée aussi-tôt par ceux-ci à l'examen des *Tribuns*. La Sect… Finances du *Tribunat*, déjà confidentiellement instruite auparavant du Projet, … pris alors l'examen particulier. Elle en a fait le 30. *Pluviôse* un Rapport favorabl… Assemblée. Celle-ci a discuté ce Rapport durant les Séances des 3. & 4. *Ventôse* … fini par voter l'adoption de la Loi proposée. Elle doit à-présent être soumise … lai au jugement définitif des *Législateurs*. La première annonce, que nous avo… de ce Travail (*dans notre* Supplément *du* N°. xv,) ne suffit pas à son importanc… désirera, au contraire, de le voir exposé avec détail & exactitude, ainsi que nous … tâché de traiter le même sujet l'année dernière sur-tout, lorsque les Finances de … publique ont commencé à sortir du chaos. Voulant suivre maintenant la même … (*que dans les* Supplémens *des* N°s. xxv. & *suivans* 1803,) nous ferons connoître d… textuellement les deux premiers Titres de la nouvelle Loi Financière, relatifs au… penses extraordinaires de l'an 11, que la Guerre survenue a rendues nécessaires … celles de l'année de Guerre actuelle. Voici la teneur des deux Titres.

„ *Dépenses de l'an* 11. — La Somme de 30. Millions pour le payement des Dépen… traordinaires, que la Guerre a nécessitées en l'an 11, faisant avec celle de 589. Milli… demi, comprise dans la Loi du 4. *Germinal* an 11, celle de 619. Millions & demi, est… la disposition du Gouvernement. Cette Somme sera prise, tant sur les Contributions … venus ordinaires de l'an 11, que sur les ressources extraordinaires de la même année.

„ *Dépenses de l'an* 12. — La Somme de 300. Millions, faisant avec celle de 400… lions, portée en la Loi du 4. *Germinal* an 11, la Somme de 700. Millions, est mise à … position du Gouvernement. Cette Somme sera prise sur le produit des Contributions … tées par les Loix, & sur les autres ressources de l'an 12. Elle sera employée au paye… d'abord de la Dette publique, & ensuite des dépenses des différens Ministères, comme …

	DETTE PUBLIQUE.		
Dette perpétuelle.	Aux Créanciers de l'Etat.	40,443,959.	
	Plus, pour la partie des Rentes acquises par la Caisse d'amortissement.	3,062,204.	
Dette viagère.	2me Semestre an 11. & un Semestre an 12.	19,576,821.	
	Fonds extraordinaires pour les 3. mois intermédiaires, les 3. premiers de l'an 12.	4,894,205.	71,153,…
	Six nouveaux Départemens (Piémont.)		
Dette perpétuelle.		2,677,277.	
Dette viagère.		500,000.	
	DÉPENSES GÉNÉRALES DU SERVICE.		
Ministère du Grand-Juge, Ministre de la Justice.			23,000.
Ministère des Relations-Extérieures.			7,000.
Ministère de l'Intérieur	Service ordinaire.	19,730,919.	34,730,…
	——— extraordinaire.	15,000,000.	
Ministère des Finances	Service ordinaire.	31,927,000.	
	Remboursemens à la Caisse d'amortissement, de partie des Cautionnemens, 3me à-compte.	5,000,000.	
	Fonds d'amortissement, en exécution de la Loi du 21. *Floréal* an 10.	10,000,000.	77,677,…
	Intérêts des Cautionnemens, pour ce qui est resté à la charge du Trésor public.	1,250,000.	
	Pensions, y compris les Fonds extraordinaires pour les 3. premiers mois de l'année.	29,500,000.	
Ministère du Trésor-public.			8,000.
Ministère de la Guerre		168,000,000.	268,000…
——— de l'administration de la Guerre.		100,000,000.	
Ministère de la Marine & des Colonies.			180,000.
Frais de Négociation.			15,000.
Fonds de réserve.			15,430…
		Total général	700,000…

De LEYDE, *le* 11 *Mars*. Les mesures, nouvellement prises encore pour couper … communication entre l'*Angleterre* & le Continent, particulièrement avec notre …

nous avoient privés des *Nouvelles de* LONDRES *depuis la date du 9. Février.* L'on savoit seulement, par des rapports non-circonstanciés, venus de *Yarmouth*, que le Roi de la *Grande-Bretagne* etoit dangereusement malade, & que l'on craignoit beaucoup pour sa vie. Enfin nous avons, sur cet incident, des informations plus detaillées, contenuës dans des *Nouvelles de* LONDRES *du 24. Février*, dont voici l'Extrait.

„ Ce fut avec la plus grande inquiétude, que l'on apprit le 14. de ce mois, que le Roi se trouvoit de nouveau indisposé, & que le même matin les Médecins, nommement les Docteurs *Milman* & *Heberden*, avoient été appellés à la Cour & y étoient restés toute la journée. Trois des Fils cadets du Roi, les Ducs de *Clarence*, de *Kent*, & de *Cambridge*, se rendirent également au Palais de *la Reine*, où leur auguste Père étoit allité, & ne le quitterent point avant la nuit. Après-midi il fut publié un Bulletin, où il étoit dit: *S. M. le Roi est fort indisposé aujourd'hui.* La Nouvelle répandit une consternation générale: Et l'inquiétude fut d'autant plus grande, que l'Héritier du Trône, le Prince de *Galles*, dont le rétablissement ne paroît pas avoir été de durée, se trouvoit également malade. La presse au Palais fut si grande par le grand nombre de personnes de tout rang & de tout état, qui venoient s'informer de la situation de Sa Majesté, que la Police fut obligée d'y mettre ordre, afin de prévenir les inconvéniens. Cependant l'on ignoroit la vraie nature du mal; & il se répandit des rapports fort vagues & contradictoires à ce sujet. Les uns prétendoient, que S. M. étoit attaquée d'une hydropisie de poitrine; les autres, que c'étoit une Maladie du genre arthritique; d'autres enfin, que les humeurs catarrhales, qui s'étoient précédemment jettées sur la jambe, étoient remontées vers les parties supérieures, la poitrine & l'estomac, & que les remèdes, appliqués à la jambe ou employés pour guérir ce qu'on croyoit être la goûte, avoient causé une maladie bien plus grave, en portant la matière peccante aux intestins. Quoiqu'il en soit, il paroît avéré, que le Roi étoit attaqué d'une Fièvre continuë très-grave & inquiétante, au point que du 15. au 18. Février l'on a été fort en crainte de voir la Maladie prendre la tournure la plus fâcheuse: Depuis le 18. la violence de la Fièvre est allée en diminuant; & ce jour-là l'état de S. M. parut si rassurant, que Dimanche, 19. Février, le Bulletin, signé par les quatre Médecins du Roi, portoit: *Sa Maj. est dans le même état qu'hier; & nous la jugeons hors de tout danger.* Le lendemain & les jours suivans les Bulletins ont été de plus en plus tranquillisans: Celui de Mercredi, 22. Février, apprenoit, que *S. M. avoit passé une bonne nuit, & que ce matin-là Elle se trouvoit sensiblement mieux.* La nuit du 22. au 23. a été également bonne: Après avoir bien reposé, le Roi s'est levé à 10. heures du matin, s'est promené dans ses Appartemens, a eu un assez long entretien avec ses Médecins, & s'est trouvé assez bien tout le reste de la journée. Ce matin, 24. Février, le Bulletin porte: *Sa Maj. continuë d'être aussi bien que dans la journée d'hier.* — Dans la Maladie du Prince de *Galles* il y a également du mieux: Elle n'a pas été positivement dangereuse, cependant sérieuse & de longue durée: Tous les jours un Messager de sa part est venu au Palais de *la Reine* s'informer, en son nom, de l'état de son auguste Père. L'éloignement, où le Prince s'est trouvé depuis longtems de Sa Majesté, les refus, qui lui ont été faits; le ressentiment, qu'il en a témoigné aux Ministres, particulièrement au Premier-Ministre; — ces circonstances ont naturellement donné lieu à divers bruits: Les Feuilles Anti-Ministérielles les accréditoient: Celle du *Times* & d'autres, qui sont dévouées au présent Gouvernement, les contredisoient avec la même assurance: L'on prétendoit, que, sur la démande, que Mr. *Addington* avoit faite au Prince, pour avoir un entretien particulier avec lui, S. A. R. s'y étoit refusée: Mais il paroît seulement vrai, que, l'état du Prince s'étant amélioré depuis une huitaine de jours, il a eu dès le 14. une Conférence avec plusieurs Membres du Ministère. Il se conçoit également, que dans l'incertitude, où les craintes pour la vie du Roi avoient jetté toute chose, les Séances du Parlement n'ont pas été remplies de beaucoup d'objets importans. Les Feuilles de l'*Opposition* assurèrent même, que les Ministres proposeroient un ajournement; mais leur assertion ne s'est pas vérifiée: Et jusqu'à-présent les deux Chambres se sont assemblées tous les jours: Peu de Membres, à la vérité, y ont assisté; & chaque fois l'on a renvoyé d'un jour à l'autre les Motions les plus importantes: De ce nombre il en étoit une relative à l'Isle de *Ceylan*: Il est certain, que les affaires de l'*Angleterre* dans cette nouvelle Possession présentent un aspect des plus déplorables pour les intérêts *Britanniques*; & que cette Conquête mal-acquise, que la Puissance *Angloise* a cru devoir ajouter aux autres dépouilles, ravies aux infortunés *Hollandois* par les moyens les plus odieux, n'a produit jusqu'ici que des fruits, dont l'amertume est proportionnée à l'illégitimité de l'acquisition. La Garnison de *Candy* a été assassinée; & ce qui reste de Troupes *Britanniques* étoit renfermé, au mois de Juillet dernier, dans quelques Forteresses. "

„ Pendant que la Maladie du Roi nous menaçoit d'une époque turbulente, l'on s'est toujours cru à la veille de voir se réaliser l'Invasion, préparée par le Gouvernement *François*. L'on a été assez longtems sans en avoir de Nouvelles: Durant 8. à 10. jours les vents violens avoient même intercepté les communications avec nos Croiseurs sur la Côte de *France*. Le 17. au matin l'on entendit une forte Canonnade du côté de *Calais*: Et l'après-midi la Frégate *l'Ecureuil* (*the Squirrel*) jetta l'ancre à *Douvres*, accompagnée d'un Bateau servant

Transport de Chevaux : Ce Bateau faisoit partie d'un Convoi de 73. Voiles, qui tâchoit de filer le long de la Côte, pour se rendre de *Flessingue* à *Boulogne* ; Mais nos Croiseurs l'avoient attaqué : Une vingtaine de ces petites Embarcations avoient été capturées ; le reste s'étoit refugié dans le Port de *Calais*. Le Gouvernement est informé, qu'il se trouve actuellement à *Boulogne* 120 Canonnières du premier rang, montées chacune de 4. Canons, & 900. autres Embarcations plus petites, montées chacune de 2. Canons ; de sorte que le nombre de ces Bâtimens est suffisant pour y embarquer les 60. mille Hommes de Troupes, rassemblés dans le voisinage de *Boulogne*. Hier 23. Février, un Particulier *Américain* a apporté au Bureau de *Lord Hawkesbury* & à l'Amirauté des Dépêches de Sir *Sidney Smith*, écrites sur la Côte de *France*, relativement aux préparatifs, qui y sont faits par l'Ennemi. Immédiatement il s'est tenu un Conseil du Cabinet, où le Porteur des Dépêches a été appellé pour donner de plus amples informations. "

„ D'un autre côté, l'on a appris, par des Lettres de *Plymouth*, que Sir *Edouard Pellew*, qui bloque avec son Escadre une Division *Françoise* dans le Port du *Ferrol*, a reçu par terre l'information, que l'Escadre de *Toulon* s'étoit échappée du Port avec un nombre de Transports ; & que ce Convoi avoit été rencontré en mer par quelques Bâtimens, qui faisoient route pour *Naples*. Cependant le Cutter *le Sheerness*, qui a quitté le 11. Février la Division de Sir *Edouard Pellew*, avoit apporté des rapports absolument contraires. "

B. 152. & demi. *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 55. & 3. quarts. *Ann. à* 4. *p. c.* 72. & 3. quarts.

A ces Nouvelles nous ajouterons l'Extrait suivant de *Papiers de* LONDRES, *datés du* 25. *Février.*

„ Le Roi, dont la santé paroît très-chancelante depuis quelque tems, a paru à-peine rétabli de l'indisposition goûteuse, qui le retint, il y a un mois, pendant assez longtems dans sa Chambre, qu'une nouvelle Maladie est venuë l'attaquer : Elle a été très-sérieuse ; & on a même cru S. M. en danger de la vie : Mais heureusement l'on peut se flatter, que le plus grand danger est passé : Du moins c'est ce qu'on doit conclure d'après les derniers Bulletins, signés par les Médecins *L. Pepys*, *H. N. Reynolds*, *F. Milman*, & *W. Heberden*. Ceux des 24. & 25. Février portent : " Sa Maj. est aujourd'hui à-peu-près dans le même état que la „ veille. " L'on doit en conclure, que le rétablissement, s'il se soutient, est du moins lent & peut donner encore lieu à des inquiétudes. Quelques Feuilles publiques avoient rapporté, „ que déjà S. M. avoit fait une promenade dans les Jardins derrière le Palais de „ *Kensington* ". Mais ils se sont trop pressés à donner des espérances pour des réalités. Ce qui semble garantir plus sûrement, qu'en effet le Roi est entré en convalescence, ce sont les Prières publiques avec Actions de grâces, qui doivent se faire Dimanche, 26. Février, dans toutes les Eglises de la Capitale, comme elles auront également lieu dans toutes les autres Eglises du Royaume, le premier Dimanche après la réception de la Circulaire. La Formule de Prières, prescrite à cet effet, est assez remarquable dans la présente conjoncture, pour en citer ici les traits principaux. " Dieu tout-puissant, nous vous rendons nos sincères Actions „ de grâces & nos louanges de ce que Tu as daigné être miséricordieux & propice envers ce „ Royaume, en accordant à ton Serviteur, notre Souverain, l'espoir & la perspective d'un „ prompt rétablissement de sa dangereuse maladie. Raffermis & consolide, nous t'en supplions, l'ouvrage, que Tu as commencé. Fais, que la lumière de ton secours resplendisse sur Lui ; & renouvelle en lui la plénitude de ses forces. Accorde-nous, qu'il puisse „ encore longtems être le Père & le Nourricier de ton Eglise, ton Ministre pour opérer le „ bien de tous ses Sujets, & que, dans la *crise présente*, il puisse être *l'instrument béni pour* „ *rendre la Paix au Monde malheureux & déchiré*, [*the blessed instrument of restoring Peace* „ *to the distracted World.*] Et, lorsque vous aurez prolongé ses jours sur cette Terre, dans „ la jouïssance à-la-fois du *bonheur domestique* & de *la Paix & prospérité publique*, *couronne-le*, *o ! Seigneur*, *d'une gloire éternelle dans la vie à venir*, *par* Jesus-Christ, *notre* „ *Seigneur & Sauveur*, *Amen !* "

La Nouvelle, que l'Armement de *Toulon* est parvenu à tromper la vigilance de Lord *Nelson*, qui bloquoit ce Port avec son Escadre, paroît se confirmer par des Avis de *Plymouth*, en date du 23. Février, écrits d'après des Lettres, reçuës en droiture de Lord *Nelson* : Il mande, dit-on, à ses Amis, " que, l'Armement de *Toulon* étant échappé à sa Croisière, il avoit été promtement instruit de sa sortie du Port ; qu'immédiatement il s'étoit mis à sa poursuite toutes voiles dehors ; qu'il espéroit de l'atteindre „ & d'en rendre bon compte au plutôt. " Des Dépêches, reçuës le 24. à l'Amirauté de la part du même Commandant, étoient d'une teneur pareille ; & il semble, que la sortie de l'Armement de *Toulon* ne soit plus incertaine.

Ann. conf. à 3. *p. c.* 55. & demi. *Annuités réduites* 56. *L'Omnium* à un disconte de 3. & trois quarts.